

24 avril 2026

## **Message important à l'attention des membres de la section locale 2002 d'Unifor concernant le comportement à adopter dans le cadre des élections**

---

Par définition, un syndicat est un engagement envers la solidarité. Il s'agit d'une organisation, d'une seule base de membres et d'une responsabilité commune de se traiter mutuellement avec dignité. Tous les membres et les représentants ont droit à un milieu de travail et à un environnement syndical exempts de harcèlement, d'intimidation et d'incivilités, que ce soit sur leur lieu de travail, lors des activités syndicales ou en ligne. La politique d'Unifor en matière de lutte contre le harcèlement reflète clairement ces attentes et nous ne tolérons aucun comportement visant à cibler ou à dénigrer autrui. Nous avons tous et toutes le devoir de prendre des mesures raisonnables pour mettre fin aux comportements qui menacent le respect et l'unité.

Pour les représentants syndicaux, le syndicat est leur milieu de travail. Notre comportement, y compris le contenu que nous partageons en ligne, se reflète sur nous tous et toutes. De récents contenus qui circulent en ligne et sur les applications de messagerie instantanée montrent des scènes de violence, et dans ce cas précis, ils peuvent être interprétés comme une incitation à la violence contre les femmes. Ils n'ont pas leur place dans notre culture syndicale ni dans aucune campagne électorale. La représentation de ce qui, dans ce contexte, s'apparente à des armes, à des menaces ou à des confrontations agressives n'est pas une tactique « politique » : ces images sont préjudiciables, minent la confiance et vont à l'encontre des valeurs que nous défendons.

Les campagnes politiques doivent être menées sur la base d'idées, d'enjeux et de visions, et non de l'intimidation ou d'images qui banalisent la violence. Nous appelons tous les membres à rejeter et à dénoncer ce contenu, à le supprimer là où il a été partagé, et à réitérer, publiquement et personnellement, leur engagement en faveur d'un débat respectueux qui renforce la solidarité plutôt que de la détruire.

[La politique d'Unifor en matière de lutte contre le harcèlement et la vidéo sur le sujet](#) indiquent clairement que nous devons mettre fin aux comportements qui menacent les liens de solidarité. Les membres doivent se sentir respectés et à l'abri du harcèlement, y compris au sein de notre

propre syndicat. Chacun a la responsabilité de prendre toutes les mesures raisonnables pour prévenir les comportements préjudiciables et y mettre fin.

Unifor, tout autant que la section locale 2002, défend cette politique dans notre travail quotidien et nos actions syndicales. Une personne qui rit d'images violentes, les partage ou les cautionne, même sous forme de mèmes, démontre son acceptation d'un comportement auquel nous devrions nous opposer. Un tel comportement affaiblit le sens du mot « syndicat » et la solidarité dont nous dépendons, et il est inacceptable dans tout contexte, y compris lors d'une campagne électorale.

Oui, les élections peuvent être chaotiques, mais elles ne doivent jamais basculer dans l'intimidation ou la banalisation de la violence. Les victoires remportées grâce aux mérites des candidats et à leur campagne, et non sur la base de représentations qui font du tort à autrui ou divisent les membres, devraient être la norme. Nous formons un seul syndicat, une seule base de membres, et nous nous devons mutuellement une culture de respect.

En toute solidarité,

Kim Driedger

*Coordonnatrice nationale en matière de droits de la personne*

Sylvie Schmitt

*Coordonnatrice nationale en santé et sécurité*

Tracey Potter

*Coordonnatrice nationale des griefs*

Aviva Atlani

*Coordonnatrice du Programme d'aide aux employés*